

Rencontre internationale sur "L'imam et les défis du contexte européen"

Le modèle marocain du discours religieux mis en exergue

TERRORISME. Les imams marocains d'Europe étaient en conclave à Marrakech pour discuter de la nature du discours religieux susceptible de faire face aux discours extrémistes prônés en Europe.

France, Pays-Bas, Belgique, Espagne, Italie, Danemark, Allemagne,... l'Union des Mosquées dans les pays européens sollicitent de plus en plus les autorités religieuses marocaines pour former des centaines d'imams à un nouveau discours religieux. Un discours modéré destiné aux jeunes musulmans installés en Europe, dont certains, pour une raison ou une autre, sont incités à rejoindre les groupuscules terroristes dans les zones de conflit. Mais, cette fois, ces d'imams sont venus au Maroc débattre de cette problématique à l'occasion de la 1ère Rencontre internationale sur le thème "L'Islam en Europe et les défis du vivre-ensemble", organisée par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), les 30 et 31 juin 2015, à Marrakech. Une soixante d'imams marocains d'Europe ont ainsi participé à des ateliers animés par des encadrants chercheurs et des spécialistes en religion. Ceux-ci s'accordent aujourd'hui à dire que la réforme de la formation des imams est devenue un impératif pour

préserver le référentiel religieux et le référent identitaire des immigrés. Les imams doivent désormais adopter une communication susceptible de dissocier religion, extrémisme et terrorisme.

Les participants à cette rencontre ont relevé à cet égard le besoin de développer un système de jurisprudence (fikh) adapté aux réalités et aux lois en vigueur dans les pays européens et la nécessité de dépasser les divergences afin de faire face à la montée de l'extrémisme religieux.

Un discours multilingue

«Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) œuvrera à produire en Europe une connaissance et un discours religieux selon le modèle marocain, en plusieurs langues européennes»,

a déclaré le secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, Abdellah Boussof. Les imams peuvent jouer un rôle capital dans la diffusion de ce modèle, souligne M. Boussof. Il a déploré l'absence de publications scientifiques en langues étrangères pour la référence islamique basée sur le juste milieu et la doctrine malikite.

A ce propos, il a exprimé l'entière disposition du CCME à prendre en charge les frais d'apprentissage de la langue du pays d'accueil pour les imams qui ne maîtrisent pas ces langues, pour être en mesure de communiquer avec leur environnement, et de la formation des imams dans l'art de la communication, tout en améliorant leur situation financière ■

MAROUANE KABBAJ

